S30.0_ Contusion des lombes et du bassin

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	19017	12986
dont cas avec diagnostic isolé	7164	7164

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	40.5	39.8
Age médian	40.29	39.47
Proportion des accidents professionnels	28%	28%
part des femmes	47%	47%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	2098	1201
Médiane des prestations	625	455
10% des cas ont des prestations inférieures à	74	50
10% des cas ont des prestations supérieures à	4367	2508
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	61%	56%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	6461	3715
Médiane des prestations	1378	987
10% des cas ont des prestations inférieures à	128	103
10% des cas ont des prestations supérieures à	14219	8386
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	66%	64%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	11000	6742
Part de cas avec indemnité journalière	58%	52%
Médiane des prestations	50	36
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	29	19
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	4	2

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	17	1
Part de cas avec IR	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	25%	31%
Somme des degrés d´invalidité par année	436%	18%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 5025 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S30.0_
en 2016-2020, dont 3259 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S30.0_ Contusion des lombes et du bassin

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

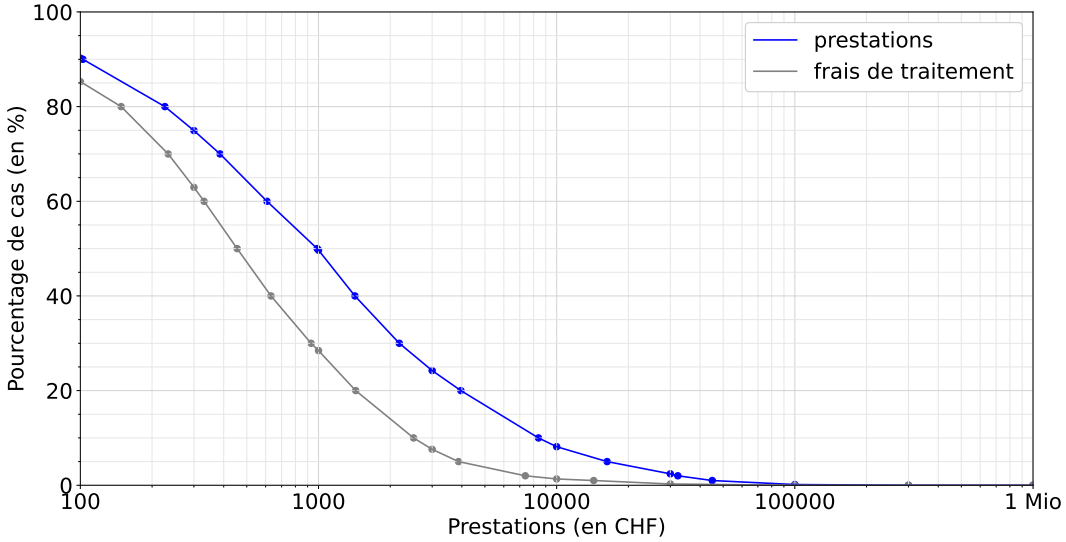

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

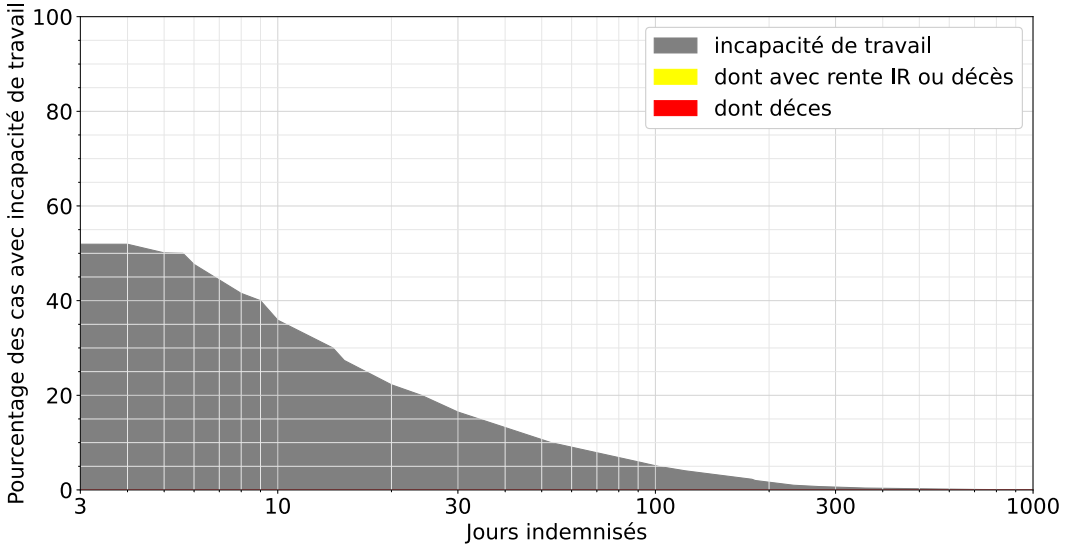

Exemple de lecture:
Après trois mois,6 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.